

Règles et instructions que doivent suivre les gardiens de phare et les mécaniciens d'avertisseurs de brume et règles concernant les bouées et balises

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Règles et instructions que doivent suivre les gardiens de phare et les mécaniciens d'avertisseurs de brume et règles concernant les bouées et balises / publié par les service de la marine, Ministère des Transports du Canada

Auteur(s) : Canada Ministère des transports

Adresse bibliographique : Ottawa : Ministère des Transports, 1953

Description matérielle : 1 vol. (52 p.) : couv. ill. ; 24 cm

Note sur la provenance : Service technique des phares et balises.Don

Note sur les bibliographies et les index : Index